



# L'Association Artistique Régionale des Patineurs de Laval

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

## « Finale régionale STAR/Michel-Proulx 2012 – Laval »

**21 et 22 janvier 2012**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région de Laval.

**Présidente du comité organisateur :** Carole Pageau  
Téléphone : 450-625-7663  
Courriel : [pageau @videotron.ca](mailto:pageau@videotron.ca)

**Présidente de la compétition :** Thérèse Braconnier  
Téléphone : 450-902-1133  
Courriel : [therese.braconnier@hotmail.ca](mailto:therese.braconnier@hotmail.ca)

**Représentante technique :** Carole Pageau

**Spécialiste de données en chef :** Normand Lemay

**Spécialiste de données informatiques :** Pauline Dumont

**LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC**

**N° DE SANCTION : R-11-079**

**NOM DU CLUB HÔTE :** Association Artistique Régionale des Patineurs de Laval

**ADRESSE :** 791, Place Martial, Laval (Québec) H7P 1P1

**COURRIEL :** [pageau @videotron.ca](mailto:pageau@videotron.ca)

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna Laval-Ouest  
6200, boul. Arthur-Sauvé à Laval  
Téléphone : 450-978-8920

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 x 200

### 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

### 5.0 Restrictions

Aucune restriction

### 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

**Devront être reçu au plus tard le 15 décembre 2011 à l'adresse suivante :**

**A.A.R.P.L.  
791, Place Martial  
Laval (Québec) H7P 1P1**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## **7.0 Date limite d'âge**

Le **1<sup>er</sup> juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie Sans-limites et Pré-juvénile.

## **8.0 Frais d'inscriptions**

45 \$ par événement jugé UPU

60 \$ par événement jugé CPC

45 \$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'A.A.R.P.L. et datés **au plus tard le 15 décembre 2011.**

**Aucun chèque postdaté après le 15 décembre 2011 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 30 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## **9.0 Date limite des tests**

La date limite des tests est le **1<sup>er</sup> janvier** qui précède la compétition.

## **10.0 CALCUL DES RÉSULTATS**

Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

## **11.0 Musique**

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

## **12.0 Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

### **13.0 Frais d'admission**

Entrée gratuite.

### **14.0 Prix**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

### **15.0 Trophée perpétuel**

Non applicable

### **16.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur Internet à l'adresse : [www.aarpl.com](http://www.aarpl.com)

### **17.0 Formation des groupes**

Les groupes de patineurs des catégories STAR seront formés aléatoirement.

### **18.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant.

### **19.0 Restaurants**

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

### **20.0 Hébergement**

**À venir**

## CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories STAR

Les exigences en matière de tests sont les suivantes (date limite des tests – 1<sup>er</sup> janvier qui précède la compétition) :

**(1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE STAR**

**(a) STYLE LIBRE DÉBUTANT** (catégorie facultative)

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Éléments du programme libre (aucun autre élément ne peut être inclus) :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum d'un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

**(b) STYLE LIBRE PRÉ-PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

**(c) STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

**(d) STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

(e) **STYLE LIBRE SENIOR BRONZE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

(f) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(g) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(h) **STYLE LIBRE OR**

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
  - Dames : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes
  - Messieurs : Un programme libre d'une durée de 4,0 min. +/- 10 sec.

**(2) PATINAGE EN COUPLE**

(a) **PATINAGE EN COUPLE OUVERT**

- (i) TEST : Aucun des deux partenaires ne doit avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes).

**(3) ÉPREUVES DE DANSE**

*(Note : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Pour connaître le nombre de tracés de danse à exécuter, veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique – 3.15 (2))*

(a) **DANSE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
  - Comme indiqué dans l'avis provincial

- (b) **DANSE JUNIOR BRONZE**
- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
  - (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
    - Comme indiqué dans l'avis provincial
- (c) **DANSE SENIOR BRONZE**
- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.
  - (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
    - Comme indiqué dans l'avis provincial
- (d) **DANSE JUNIOR ARGENT**
- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.
  - (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
    - Comme indiqué dans l'avis provincial
- (e) **DANSE SENIOR ARGENT**
- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.
  - (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
    - Comme indiqué dans l'avis provincial

### **Procédure pour les éliminations régionales**

- **Catégorie de patinage STAR / Michel-Proulx**

---

### **FINALE RÉGIONALE STAR / Michel-Proulx**

#### **Règlements généraux :**

Les Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec (finale provinciale) se dérouleront conformément aux règlements exposés dans l'édition du manuel des règlements officiels de Patinage Canada. Veuillez vous rapporter plus précisément à la section 5000 et à la section 7000.

#### **Élimination régionale :**

1. Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale.
2. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participe à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale.

3. Les deux premières positions de chaque catégorie se qualifient pour la finale provinciale; maximum de deux patineurs par catégorie.
  - a. Advenant des égalités qui compromettraient le nombre maximum par catégorie, les patineurs devront patiner à nouveau dans la même journée.
4. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
5. S'il y a moins de deux concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles à la finale provinciale à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
6. Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale ne pourront pas s'inscrire à la Finale provinciale dans une autre catégorie à l'exception du Multi-STAR, du Triathlon et du Biathlon.

**Restriction et exclusions :**

- a) Les patineurs STAR peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
- b) Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales ne peuvent s'inscrire dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx (finale provinciale).
- c) Les patineurs de la catégorie pré-juvénile et juvénile en simple qui participeront aux Championnats de section de la saison en cours (en février) ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie de niveau STAR aux Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec.
- d) Un concurrent peut s'inscrire dans deux disciplines (simple et couple ou simple et danse) s'il le désire à la condition de satisfaire aux critères, mais ne peut s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- e) Pour les catégories juvéniles et plus, voir le tableau ci-dessous.

<b>Catégorie de patineurs de compétition (qui ont pris part aux Championnats de section de la saison en cours)</b>	<b>Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx</b>
Patineurs Novices et de niveau supérieur en simple, couple et danse	Aucune épreuve
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de danse de compétition	Style libre, patinage en couple et triathlon
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en simple	Patinage en couple, danse et biathlon
Patineurs, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en couple	Style libre, danse, biathlon et triathlon
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves